



# Circulaire

---

Lieu, date :

Berne-Wabern, le 1 juillet 2013

A l'attention des :

- Autorités cantonales chargées des questions de migration
- Autorités cantonales en charge de l'aide sociale
- Services-conseils cantonaux en vue du retour

N° :

15 ad directive III / 4.2

---

## **Prolongation du programme d'aide au retour en Tunisie**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole d'entente concernant l'instauration d'un partenariat en matière de migration entre la Suisse et la Tunisie, notre office a lancé, le 15 juillet 2012, un programme d'aide au retour en faveur des ressortissants tunisiens ayant déposé une demande d'asile en Suisse. Dans un premier temps, ce programme était limité au 30 juin 2013.

Par notre circulaire n°14 ad directive III/4.2 du 16 avril 2013, nous vous avons annoncé que l'Office fédéral des migrations (ODM) avait décidé d'apporter quelques modifications au programme d'aide au retour, au vu des résultats obtenus lors de la première évaluation. Ces changements concernent en premier lieu les cas REZ et les cas Dublin, lesquels sont depuis lors exclus de ce programme.

La présente circulaire vous informe de la prolongation du programme d'aide au retour en Tunisie **jusqu'au 31 décembre 2014**. Les conditions de participation et le déroulement du programme figurant dans la circulaire n°14 demeurent applicables.

### **Adresse de contact**

Office fédéral des migrations  
Domaine de direction Asile et retour  
Division Procédure à la centrale et retour  
Section Région Maghreb et Afrique occidentale  
Quellenweg 6  
3003 Berne-Wabern  
Fax : 031 325 85 50  
Tél. : 031 325 85 16

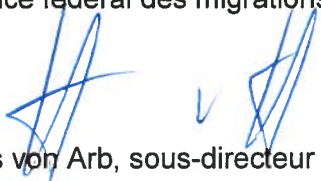
(dès le 01.09.2013 : Division Retour, Section Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient, Sous-continent indien)

Les inscriptions et les questions concernant la participation au programme sont à adresser à Monsieur Jérôme Crausaz.

La présente circulaire entre immédiatement en vigueur

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Office fédéral des migrations ODM



Urs von Arb, sous-directeur